

**Tribunal**

7378891001 - TCC  
Tribunal de Commerce de CAEN

**Jugement en date du 25 septembre 2024**  
Liquidation judiciaire SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE TATA BANH. 134, boulevard Maréchal Leclerc, 14000 Caen. RCS Greffe de Caen 949 755 144. Activité : restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2024, désignant liquidateur Me Judith DOUTRESSOULLE - 77, rue de Bernières - 14000 Caen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

**Autres légales**

7378833701 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN  
**POURSUITE PÉRIODE D'OBSERVATION**

Par jugement du 20 septembre 2024, le Tribunal judiciaire de Caen a ordonné la poursuite de la période d'observation jusqu'au 5 janvier 2025 de M. Gilbert COBBAERT, SIREN : 390 829 869, demeurant Le Manoir, 15, route d'Amayé 14310 Tracy Bocage.

7378836901 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN  
**POURSUITE PÉRIODE D'OBSERVATION**

Par jugement du 13 septembre 2024, le Tribunal judiciaire de Caen a prononcé la poursuite de la période d'observation jusqu'au 14 décembre 2024 de M. Benoît ANQUETIL, SIREN : 415 406 719, demeurant La Romandière 14330 Saint-Marcouf-du-Rochy.

7379044501 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS  
**CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Jugement en date du 25 septembre 2024.  
Clôture pour insuffisance d'actif : HOLDING FINANCIERE TILLARD, 7 rue Sophia-Antipolis, 14200 Hérouville-Saint-Clair, RCS 501 757 512.

7379045001 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN  
**CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Jugement en date du 17 septembre 2024.  
Clôture pour insuffisance d'actif : SAS ALTHERM, place de l'Ancienne Boucherie, 14000 Caen, RCS 493 657 517.

7379197501 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY  
**CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Jugement en date du 24 septembre 2024.  
Clôture pour insuffisance d'actif : BforBiz SAS - 18, rue du Quadrant 14123 Fleury-sur-Orne - RCS 789 626 991.

7379044901 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES  
**CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Jugement en date du 16 septembre 2024.  
Clôture pour insuffisance d'actif : ECO HOME RENOVATION, bâtiment 17, Moul, ZI les Grandes Carrières, 14370 Moul-Chicheboville, RCS 801 952 979.

7375868501 - DL  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAEN  
**DÉCLARATION D'ABSENCE**

Le Tribunal judiciaire de Caen statuant, après débats en chambre du conseil et avis du ministère public, par décision rendue hors la présence du public, en premier ressort,  
- déclare absent M. MALENFANT Philippe, né le 1er novembre 1954 à Bénouville (14) ;  
- ordonne la publication du dispositif de ce jugement dans les quatre mois de son prononcé dans le journal OUEST France et dans le journal LA MANCHE LIBRE, ce conformément aux dispositions des articles 123 et 127 du Code civil et 1068 du Code de procédure civile ;  
- dit que le présent jugement sera notifié par les soins du greffe à Mme MALENFANT Sandrine et M. le Procureur de la République ;  
- dit que le dispositif de la présente décision sera transcrit à la requête du Procureur de la République sur les registres des décès du lieu du domicile de l'absent ou de sa dernière résidence (Caen 14000) dans les quinze jours suivant la date à laquelle ladite décision sera passée en force de chose jugée, conformément à l'article 127 du Code civil ;  
- dit que mention de cette transcription sera faite en marge des divers registres de l'état civil conformément à l'article 127 du Code civil ;  
- dit que Mme MALENFANT Sandrine supportera la charge des dépens.  
Ainsi jugé le dix sept mai deux mil vingt-quatre.

7378853401 - DL  
**REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Par jugement du 20 septembre 2024 par le tribunal judiciaire de Caen a :  
- prononcé le redressement judiciaire de la : S.C.I. VITAIL, dont le siège social est sis 12, route de Bayeux, 14650 Carpiquet. Siren 447 705 146,  
- fixé au 2 août 2024 la date de cession de paiements,  
- désigné E LIVET-LEMAIRE en qualité de juge commissaire,  
- désigne Alain UZE en qualité de mandataire liquidateur,  
- désigne Me LEGOUT Dorian de la SELAS AJIRE en qualité d'administrateur judiciaire ad hoc.  
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans les plus brefs délais et au plus tard dans les deux mois suivant la publication au Bodacc.

7379044201 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIEPPE  
**REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Jugement du 20 septembre 2024.  
Redressement judiciaire : DECIBEL AUDIOPROX, RCS 499 493 419, 29 rue Trinité, 14700 Falaise.  
Activité : audioprothésiste : vente d'appareils de correction auditive.  
Date de cessation des paiements : 20 septembre 2024.  
Administrateur : administrateur Selarl Fhb 17, rue du Port, 27400 Louviers, mission : assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion.  
Mandataire judiciaire : SELARL CHARLENE LOUVEAU prise en la personne de Maître Charlene LOUVEAU, 21, bis rue de Buffon, 76000 Rouen.  
Les déclarations de créances sont à déposer aux mandataires judiciaires sus désignés ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au Bodacc.

7379044801 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS  
**REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Jugement du 12 septembre 2024.  
Redressement judiciaire : MADEIRA EUROPE, RCS 809 942 634, 19 quai de Juillet, 14000 Caen.  
Activité : conseil en exportation, conseil en acquisition, exploitation de forêts.  
Date de cessation des paiements : 12 juillet 2024.  
Administrateur : SCP CBF ASSOCIÉS en les personnes de Maître CAVIGLIOLI Christian et de Maître Lou FLECHARD, 41 rue de Liège, 75008 Paris, avec pour mission : assister.  
Mandataire judiciaire : SELARL ASTEREN, en la personne de Maître Julia RUTH, 55 rue de Lyon, 75012 Paris.  
Les déclarations des créances sont à déposer aux mandataires judiciaires sus désignés ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

7378839301 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN  
**REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Par jugement en date du 20 septembre 2024, le Tribunal judiciaire de Caen a :  
- prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire portant à la fois sur le patrimoine professionnel et personnel relevant du III de l'article L.681-2 du Code de commerce concernant : ENTREPRENEUR INDIVIDUEL, Mme Sophie FLAMBARD divorcée RESIMONT, SIREN : 521 737 544, née le 15 décembre 1963 à Lion-sur-Mer (14780), demeurant 88 bis, avenue du Maréchal Foch 14150 Ouistreham.  
- fixé au 30 juillet 2024 la date de cessation de paiements.  
- désigné Mme LIVET, juge commissaire.  
- désigné Me Judith DOUTRESSOULLE en qualité de mandataire liquidateur.  
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans les plus brefs délais et au plus tard dans les deux mois suivant la publication au Bodacc.

7378840801 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN  
**RENOUVELLEMENT PÉRIODE D'OBSERVATION**

Par jugement du 20 septembre 2024, le Tribunal judiciaire de Caen a prononcé le renouvellement de la période d'observation jusqu'au 22 mars 2025 de M. Alexandre LAMY, SIREN : 799 148 523, né le 15 novembre 1993 à Bayeux (14400), demeurant Les Herbagettes 14400 No-nant.  
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans les plus brefs délais et au plus tard dans les deux mois suivant la publication au Bodacc.

7379044401 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Jugement en date du 9 septembre 2024 prononçant la liquidation judiciaire de : MILÉE (SAS), RCS 315 549 352, ZI du Martray, 6056 avenue de l'Industrie, 14730 Giberville.  
Liquidateur judiciaire : SCP J.P. Louis & A. Lageat, mandat conduit par Maître J.P. Louis, 30 rue cours Lieutaud, 13001 Marseille et la SCP BTSG<sup>2</sup>, mission conduite par Maître Marc SENECHAL, 15 rue de l'Hôtel-de-Ville, 92522 Neuilly-sur-Seine.

**ANNONCES LEGALES par téléphone 02 99 26 42 00**

7379044001 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Jugement du tribunal de commerce d'Amiens en date du 13 septembre 2024.  
SOCIÉTÉ CHOCO B, 39 rue Saint-Malo, 14400 Bayeux : jugement convertissant la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire simplifiée.  
Liquidateur : Maître LAFARGE Sophie, 34 rue Lamartine, 80000 Amiens.  
Administrateur : SELARL V & V, 23 rue Emile-Zola, 80000 Amiens.

7379044301 - DL  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE  
**PLAN DE CESSION**

Jugement du Tribunal de commerce de Marseille en date du 26 juillet.  
Plan de cession : MILÉE (SAS), RCS 315 549 352, ZI du Martray 6056 avenue de l'Industrie, 14730 Giberville, au profit de la SAS COLIS PRIVE GROUP.  
Activité : distribution d'imprimés de toutes sortes, promotion, animation commerciale.

**Vie des sociétés**

7378926701 - VS



**VOCA CONSEIL BOULIER-VIDEAU-LECOMTE-de PANTHOU-PICOT**  
Avocats associés  
8, rue Alfred-Kastler  
14000 CAEN  
Téléphone : 02 31 80 42 51  
Télécopie : 02.31.86.45.73

**AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Par décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 septembre 2024, la société SCI LA GRAVELLE société civile au capital de 28 965 euros, ayant son siège social à Cherbourg-en-Cotentin (50100), 12 Cité Fougères, immatriculée au RCS de Cherbourg sous le numéro 443 518 535, il a été décidé de transférer le siège social à Blainville-sur-Orne (14550), 3 rue Ambroise-Croizat, et ce, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Caen.

7378618801 - VS



**BOULIER-VIDEAU-LECOMTE-de PANTHOU-PICOT**  
Avocats associés  
8, rue Alfred Kastler, 14000 CAEN  
Téléphone : 02 31 80 42 51  
Télécopie : 02.31.86.45.73

**LUFAM**  
Forme : SAS  
Capital social : 529 995 euros  
Siège social :  
20, rue Joseph-Jacquard  
14120 MONDEVILLE  
428 116 594 RCS de Caen  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Aux termes d'une décision en date du 2 août 2024, à compter du 2 août 2024, le président a pris acte de la modification de la direction :  
- Directeur général : Mme Karen LUST demeurant 28, allée de la Verte Vallée, 14000 Caen (partant).  
Mention sera portée au RCS de Caen.

**Avis administratif**

7379158101 - AA  
COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

**Modification n° 3 du Plan local d'urbanisme de Mondeville**  
**ARRÊTÉ DE MISE EN ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté n° A-2024-123, le président de la Communauté Urbaine Caen la mer ordonne l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la modification n° 3 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Mondeville.  
L'enquête publique se tiendra du lundi 21 octobre 2024 (8 h 30) au vendredi 22 novembre 2024 inclus (17 h 00).  
La mairie de Mondeville est désignée comme siège de cette enquête publique.  
Le dossier d'enquête, en version papier, contenant les pièces du projet de modification n° 3 du PLU, ainsi que les éléments imposés au titre de l'article R.123-8 du Code de l'environnement, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Mondeville et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer pendant toute la période de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture au public des établissements mentionnées ci-dessous. Le dossier pourra en outre être consulté sur un poste informatique en mairie de Mondeville et à l'hôtel de la Communauté Urbaine de Caen la mer.  
Mairie de Mondeville, 5, rue Chapron, 14120 Mondeville :  
- lundi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00,  
- mardi : 12 h 00 à 17 h 00,  
- jeudi : 8 h 30 à 17 h 00,  
- samedi : 9 h 00 à 12 h 00 (2e et 4e samedi du mois, sauf juillet/août).  
Siège de la Communauté Urbaine Caen la mer, 16, rue Rosa-Parks, 14000 Caen :  
- lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30,  
- vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.  
Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté Urbaine Caen la mer.  
Le dossier de modification n° 3 du PLU faisant l'objet de l'enquête sera également consultable en ligne sur les sites internet de la mairie de Mondeville (<http://www.mondeville.fr>), de la Communauté Urbaine Caen la mer : concertations en cours | Caen la mer, et sur le site du registre dématérialisé à l'adresse :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/5675>  
pendant toute la durée de l'enquête.  
Aussi, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :  
- par écrit : un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice sera ouvert et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Mondeville et à l'hôtel de la Communauté Urbaine Caen la mer,  
- par voie électronique : un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/5675>  
- par mail : les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :  
[enquete-publique-5675@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5675@registre-dematerialise.fr)  
Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/5675>  
et donc visibles par tous.  
- par voie postale, à l'attention de la commissaire enquêtrice pour modification n° 3 du PLU, sous pli cacheté, au siège de l'enquête publique : mairie de Mondeville, 5, rue Chapron, 14120 Mondeville.  
Ces observations doivent parvenir à la commissaire enquêtrice au plus tard vendredi 22 novembre 2024 (17 h 00).  
Mme Véronique Mathieu, a été désignée commissaire enquêtrice par M. le Président du tribunal administratif de Caen. Elle recevra à la mairie de Mondeville les observations orales et écrites des intéressés, le :  
- lundi 2 octobre 2024, de 8 h 30 à 12 h 00,  
- jeudi 31 octobre 2024, de 9 h 00 à 12 h 00,  
- samedi 9 novembre 2024, de 9 h 00 à 12 h 00,  
- vendredi 22 novembre 2024, de 14 h 00 à 17 h 00.  
À l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos par la commissaire enquêtrice qui disposera d'un délai d'un

mois pour transmettre à M. le Président de la communauté urbaine et à M. le Président du tribunal administratif son rapport, son avis et conclusions motivés.  
La copie du rapport, accompagné des conclusions et de l'avis de la commissaire enquêtrice sera adressée par l'autorité compétente au maire de Mondeville et au préfet du département de Calvados. Le public pourra les consulter à la mairie de Mondeville (5, rue Chapron, 14120 Mondeville) et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer (16, rue Rosa-Parks, CS 52700, 14027 Caen cedex 9) aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur les sites des deux collectivités pendant 1 an.  
La procédure de modification n° 3 du PLU de Mondeville n'a pas nécessité d'évaluation environnementale en application des articles L.104-1 et suivants du Code de l'urbanisme. Les informations environnementales sont consultables dans le dossier soumis à l'enquête publique.  
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est le président de la Communauté Urbaine Caen la mer pour le PLU. Des informations peuvent également être demandées au maire de Mondeville.  
À l'issue de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, pourront être approuvés par le Conseil Communautaire de Caen la mer.

737951901 - AA  
Préfet du CALVADOS  
Direction Départementale des territoires et de la mer du Calvados  
**Classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le Calvados**  
**AVIS AU PUBLIC**  
La révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres a été approuvée par arrêté préfectoral du 11 septembre 2024.  
Les infrastructures concernées sont :  
- les routes et rues écoulant plus de 5 000 véhicules par jour ;  
- les voies de chemin de fer interurbaines de plus de 50 trains par jour ;  
- les voies de chemin de fer urbaines de plus de 100 trains par jour ;  
- les lignes de transport en commun en site propre de plus de 100 autobus ou rames par jour ;  
- les infrastructures dont le projet a fait l'objet d'une décision.  
L'arrêté ainsi que la cartographie dynamique sont consultables sur le site internet des services de l'État dans le Calvados (rubrique Bruits/Classement sonore des infrastructures de transports terrestres).  
Une copie de l'arrêté est tenue à la disposition du public dans les mairies des communes concernées par ce classement sonore ainsi qu'au siège de la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, service urbanisme et risques, unité prévention des risques, 10, boulevard du Général Vannier, CS 75224, 14052 Caen cedex 4.

7379268501 - AA  
**Communauté de Communes Valès dunes**  
**Approbation de la Modification n° 1 du PLU de Cagny**  
**AVIS**

Par délibération en date du 29 août 2024, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Valès dunes a approuvé la modification n° 1 des dispositions du Plan Local d'Urbanisme de Cagny. Cette délibération est affichée en mairie de Cagny et au siège de la Communauté de communes.  
Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie de Cagny et au siège de la Communauté de communes Valès dunes. Il peut également être consulté sur le site <https://www.valesdunes.fr/>.  
Philippe PESQUEREL, président de la Communauté de communes Valès dunes.

**ANNONCES LEGALES par téléphone 02 99 26 42 00**